

L'Assainissement Non Collectif (ANC) - SPANC

DEFINITION / CONTEXTE

Les habitations qui ne sont pas raccordées ou raccordables au réseau public de collecte des eaux usées ont l'obligation de disposer d'une installation **d'Assainissement Non Collectif** conforme (ANC) permettant de collecter les eaux usées, de les traiter et de les infiltrer ou rejeter dans le milieu naturel sans le polluer et sans engendrer de risque sanitaire.

QUI EST CONCERNE ?

Le zonage d'assainissement permet de délimiter les zones qui relèvent de l'assainissement collectif et les zones qui relèvent de l'assainissement non collectif pour laquelle un ANC est nécessaire.

Il a été réalisé par toutes les collectivités, puisque le législateur avait fixé la date du 31 décembre 2005 comme limite pour la réalisation de ce zonage. Des mises à jour peuvent être nécessaires lorsque des modifications significatives sont survenues sur le territoire de la collectivité, notamment en matière d'urbanisme.

QU'EST-CE QUE LE SPANC ?

C'est le service public d'assainissement non collectif (SPANC).
Il est l'interlocuteur principal des usagers en matière d'ANC.

QU'ELLES SONT SES MISSIONS ?

- Conseil auprès des usagers pour des projets de réhabilitation d'ANC, de travaux sur des filières existantes, d'entretien des installations pour garantir leur pérennité,
- Contrôle périodique de fonctionnement des installations et de leurs entretiens
- Contrôle de la conception technique, de l'implantation du dispositif et de la bonne exécution des travaux

Ces contrôles sont obligatoires et payants (Le SPANC est un service public industriel et commercial dont le budget s'équilibre en recettes et en dépenses par les redevances payées par les usagers du service)

OBLIGATION EN CAS DE VENTE D'UNE HABITATION

Le propriétaire vendeur doit joindre le dernier rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, au dossier de diagnostic technique (amiante, plomb, termites, ...). Si le rapport n'est plus valide ou perdu, contactez le SPANC pour qu'il procède à un contrôle de l'installation.

CONTACTS



SIMA Coise
1 passage du Cloître
42330 ST GALMIER

Tél : 04 77 52 54 57
Mail : spanc@sima-coise.fr
<http://www.sima-coise.fr/-Le-SPANC-.html>